

Les TIC et l'éducation se marièrent...

Author : helene-molinari

Date : 17 décembre 2014

L'outil informatique est aujourd'hui lié à une pratique du quotidien. D'autant plus dans le domaine du savoir et de la formation, où l'on peut maintenant rêver d'apprendre en continu, toute sa vie durant et en-dehors des circuits plus « traditionnels ». Comment réagit l'école face à ces évolutions sociétales ? Existe-t-il une politique intégrée en Fédération Wallonie Bruxelles pour les citoyens de demain ? Quels rapports entretient-elle avec les puissantes industries du secteur technologique ? Assurément, des choses se mettent en place, ça bouge. Mais à quelle vitesse ? Dans quelles directions ?

Lorsqu'on parle numérique et éducation, en identifiant tout le caractère stratégique pour la reconversion et le futur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un personnage politique semble rapidement apparaître au premier plan. Les attributions de Jean-Claude Marcourt (Ministre régional de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique ; en charge de l'Enseignement Supérieur et des Médias au niveau communautaire) lui confèrent une position déterminante en la matière. C'est à l'initiative de son ministère wallon qu'a été lancé, lors de la précédente législature, le programme « Creative Wallonia » qui place très volontairement « learning » au sommet de la liste de ses actions prioritaires¹.

C'est dans ce cadre qu'a été instauré le plan « École Numérique », créé suite à une proposition de la « Task Force Ecole Numérique ». Celle-ci a été constituée en 2009 dans le but de proposer des analyses et des solutions en vue d'adapter les écoles à l'ère numérique. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité d'une politique qui vise à permettre à la Wallonie de s'aligner sur le reste de l'Europe en matière de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). Il y eut d'abord le plan « Cyber-écoles » initié en 1999 avec 20 000 ordinateurs installés dans les écoles primaires et secondaires, et la création d'une agence publique totalement dédiée aux TIC : l'Agence Wallonne des Télécommunications (AWT). Puis en 2005 le plan « Cyber-classes » avec cette fois-ci 40 000 ordinateurs de plus dans les écoles : « Conçus à des époques où l'ordinateur fixe était la règle, ces deux plans ont surtout visé à installer dans les écoles des classes "laboratoires" disposant le plus souvent de 10 à 20 ordinateurs. Depuis lors, les ordinateurs portables d'abord, les tablettes numériques aujourd'hui, mais aussi les tableaux interactifs et autres baladeurs numériques ont démontré leur intérêt pédagogique en permettant une exploitation beaucoup plus souple et intégrée des TICE, c'est-à-dire des TIC au bénéfice de l'Education »². Et, aujourd'hui, il y a « École Numérique » qui permettra d'investir 77 millions d'euros « pour développer les usages des technologies numériques dans les écoles fondamentales et secondaires sur la période 2014-2022 ».

Les pouvoirs publics régionaux ne nient donc pas l'urgence d'équiper les écoles d'ordinateurs et de matériels numériques divers. Bien au contraire, cela fait partie de leurs enjeux de tout premier ordre : « Faire de la Wallonie un territoire d'excellence numérique à l'échelle mondiale. » En tête de ses priorités stratégiques, on retrouvera identifiée la nécessité de « se doter d'un

système éducatif entièrement en phase avec l'évolution des technologies de l'information et de la communication, tant sur le fond des compétences à acquérir, que sur la forme de dispense des cours » (selon l'AWT, sur leur site). Les dirigeants wallons vont plus loin en précisant que les TIC « induisent aussi de nouvelles approches cognitives et épistémologiques. Les TIC sont à l'école de demain ce que l'écrit était à l'école d'hier. L'ignorer constituerait le plus court chemin vers l'échec. » Cette nécessaire intégration des TIC dans l'éducation passe par trois axes complémentaires selon le plan « Creative Wallonia » du Ministre Marcourt :

1/ L'usage des TIC, facilitatrices de l'apprentissage, permettant de motiver et diversifier les approches (supports numériques pour l'apprentissage de disciplines diverses, utilisation de l'Internet dans les cursus, e-learning, jeux sérieux, etc) ;

2/ Le développement des TIC, objet d'étude à part entière permettant à chacun de maîtriser les techniques de base et de prendre conscience des enjeux et des opportunités de ces technologies (formation à la maîtrise de logiciels, à la navigation intelligente sur Internet, à la maîtrise de son identité en ligne, à l'esprit critique, etc.) ;

3/ L'appropriation des TIC, outils de cohésion et de structuration de la communauté éducative (forums participatifs, communautés des enseignants mutualisant les expériences, etc.).



Ne pas subir l'informatique

L'éducation au numérique ne saurait se réduire à garantir qu'un nombre suffisant d'ordinateurs soit présent dans les classes. Si, en quête de points de repère, nous observons ce qu'il se passe chez nos voisins, en France, on constatera qu'une proposition de loi a été présentée au Parlement pour apprendre à coder à l'école. Le texte, déposé le 11 juin 2014, évoque les motifs suivants :

Des pays comme la Chine, le Japon, la Corée du Sud ont inscrit l'informatique dans les programmes scolaires dès huit ans. Plus proche de nous, en Allemagne, certains Länder, la Bavière notamment, ont rendu obligatoire l'enseignement de l'informatique depuis une quinzaine d'années. En Angleterre, l'enseignement du codage sera obligatoire pour les enfants de cinq à seize ans dès la rentrée de septembre 2014. Et en Estonie, des cours sont obligatoires à partir de six ans.

« L'informatique façonne le monde moderne. Il faut casser la frontière entre ceux qui sont

capables de créer, et ceux qui resteront des consommateurs d'écrans », résume l'académicien et professeur au Collège de France, Gérard Berry.

Ne pas subir l'informatique, mais la maîtriser, c'est la chance qui serait offerte aux élèves français si cet apprentissage était enseigné de manière obligatoire dans chaque école de France. La simplicité du codage permet un enseignement très précoce.

Faire de nos enfants, grâce à l'enseignement qu'ils auront reçu, des femmes et des hommes libres, voilà l'objectif qui doit être assigné à l'école. La maîtrise de la lecture, de l'écriture, savoir compter et coder sont les piliers de leur construction future, et l'objectif premier de l'école.

Aussi, l'article 1er vient poser le principe selon lequel les objectifs prioritaires assignés aux écoles sont l'apprentissage de la langue française, la maîtrise de la lecture, de l'écriture, l'utilisation des mathématiques et l'apprentissage du code informatique. Ces savoirs doivent impérativement être acquis lors de l'entrée au collège.

La France a aussi intégré un cours de TIC dans l'enseignement secondaire pour les élèves de baccalauréat scientifique avec une spécialité informatique et sciences du numérique depuis la rentrée de septembre 2012. À raison de deux heures par semaine, les élèves apprennent des bases de programmation pour comprendre comment fonctionne un logiciel.

Seul bémol, en France (comme en Belgique), l'informatique reste trop souvent envisagée comme une science appliquée – avec toutes les impasses où cela peut parfois conduire en matière de pensée critique. Elle peine un peu à voir ses dimensions culturelle et politique pleinement reconnues. Pas simple, dans cette perspective, de mettre le développement des TIC en débat ³

Penser les TIC

Quels espaces de réflexion critique existent-il en Belgique francophone ? Peut-on identifier des clivages politiques majeurs sur ces questions ? Les rapports sont nombreux et le discours qui en découle, relativement consensuel, pourrait se résumer en ce mantra : « Il faut apprendre aux citoyens à utiliser internet. » L'apprentissage des TIC se conçoit alors essentiellement dans une perspective d'acquisition de compétences dans l'usage des outils. Enseigner à utiliser Word, à publier une vidéo sur Youtube, à configurer les paramètres de confidentialité de son compte Facebook, à retoucher des photos avec Gimp ou encore à créer des Power Points, peut effectivement être envisagé comme primordial en 2014, mais ne saurait être suffisant pour favoriser l'apparition de citoyens connectés, « responsables et informés ».

Nous voici donc confrontés à un problème politique considérable et il semble légitime de nous demander si les pouvoirs publics en ont pris toute la mesure. Celui-ci prend pourtant très nettement forme lors de journées comme l'ICT Day, organisé à Liège le 28 mars dernier. Pour ce premier rendez-vous de la campagne « Liège together » initiée par la Ville de Liège, des « spécialistes » et « experts » des TIC étaient rassemblés pour évoquer, entre autres, les enjeux

des nouvelles technologies pour l'éducation des citoyens de demain. Le vocabulaire utilisé, résolument corporate, était celui d'un monde qui tourne à plein régime, en circuit fermé. Les invités provenaient des milieux universitaires et privés tels que Bruno Schroder de Microsoft Belgique ou Roald Sieberath du MIC (Microsoft Innovation Center). Les discours étaient alors manifestement orientés pour une éducation numérique en réponse aux « besoins » des entreprises : Roald Sieberath évoquait alors « *l'appropriation des technologies dans une logique d'entrepreneuriat* ».

Et pourtant, au milieu de ce parterre d'orateurs très consensuels, à bien prêter l'oreille, on aurait pu capter la voix de Divina Frau-Meigs (Professeure à la Sorbonne, sociologue des médias, spécialiste des questions de réception et d'usage des TIC) qui lançait, dans son discours d'ouverture de cet ICT Day, un appel aux politiques. En mettant en avant le constat que sur internet nous n'étions pas encore arrivés à « *beaucoup parlent à beaucoup* », mais que nous étions encore à « *peu parlent à beaucoup* », elle résumait bien l'enjeu d'une intégration plus globale en matière d'éducation. Une des pistes de réflexion pour y remédier, selon elle, repose sur le concept de « *translittératie* » : lire, écrire, compter, ça ne suffit plus ; il faut savoir publier, naviguer, mixer, apprendre à bidouiller. Cela ne peut donc pas rester un apprentissage en autodidacte, hors de tout cadre scolaire. Pour arriver à intégrer ce modèle d'une société connectée où « *beaucoup parlent à beaucoup* », il faudra favoriser l'émergence d'une « *coordination en pair à pair* » : où les apprenants et les enseignants communiquent et échangent. Cela impliquera également un changement de perspectives pédagogiques au sein même de l'école. Divina Frau-Meigs interpellait donc justement les « *décideurs qui sont pré-numériques* » sur cet enjeu fondamental de penser les TIC et l'éducation : « *Il n'est plus possible de se dire que ça se fera sans moi. Tout le monde est rattrapé.* »